



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 29 novembre 2021

Mobilisation sans précédent de places d'hébergement en Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, pour la première fois, le parc total d'hébergement atteint en 2021 un niveau historique de 6 101 places dont 2 953 places de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et 3 148 places dédiées exclusivement à l'hébergement d'urgence, **ce qui représente une hausse de 7% par rapport à la situation d'avant crise sanitaire**. Le département de la Gironde totalise à elle seule 1984 places (dont 617 places de CHRS).

L'État a accordé en 2021 un soutien financier supplémentaire exceptionnel d'un montant de plus de 13 millions d'euros pour la Nouvelle-Aquitaine portant ainsi l'effort total de l'État sur cette politique publique à plus de 111 millions d'euros.

Ces financements permettent d'assurer des renforts sur la veille sociale avec l'extension de l'ouverture des accueils de jour, le développement des maraudes, le renfort des 115, ainsi que le financement de 14 emplois pour renforcer les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO).

Dans le cadre du plan **France Relance un soutien financier de 745 000€** a aussi été alloué à la Nouvelle-Aquitaine pour la modernisation de 9 sites d'accueils de jours*.

La consolidation du dispositif d'hébergement permet donc de faire face à la campagne hivernale activée depuis le 1er novembre dernier.

Comme chaque année, **les services de l'État et les acteurs institutionnels et associatifs se mobilisent pour assurer la vigilance sur toute la période hivernale** au travers de réunions de concertations et d'échanges avec l'ensemble des acteurs de la veille sociale, sous l'égide des préfets.

En cas de grand froid, un suivi quotidien des prévisions météorologiques permet d'adapter la réponse aux besoins de la population et d'ouvrir si besoin, des places supplémentaires, de renforcer les maraudes, de mettre à l'abri et d'accompagner les personnes les plus fragiles.

** Mosaic à Cognac en Charente, ALTEA à Rochefort en Charente-Maritime, le CCAS à Brive-la-Gaillarde en Corrèze, LISA à Mont-de-Marsan dans les Landes, le relais à Villeneuve-sur-Lot dans le Lot-et-Garonne, le point d'eau OGFA à Jurançon dans les Pyrénées-Atlantiques, la Croix Rouge et l'escale à Niort dans les Deux-Sèvres et le secours catholique à Poitiers dans la Vienne.*

Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@region-nouvelle-aquitaine.gouv.fr



2, esplanade Charles-de-Gaulle
2/2 CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex